INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN. / GREFF. TRÉS.

MUNICIPALITÉ DE CLORIDORME

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 14 septembre 2026 à 19h00 à l'hôtel de ville de Cloridorme

N° de résolution ou annotation

Sont présents : M. Jean-William Ayotte
Denis Marticotte
Jean-louis Clavet
Dany Minville
Pierre Martin

Mme : Josée Boulay

Était également présente Madame Léona Francoeur directrice générale par intérim

2- Ouverture de la séance

Son honneur madame Nancy Cloutier, maire constatant qu'il y avait quorum déclare la séance ouverte.

3- Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution # 190-09-2026

SUR LA PROPOSITION DE JOSÉE BOULAY CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES ÉLUS PRÉSENTS:

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté:

1- Mot de bienvenue
2- Ouverture de la séance
3- Lecture et adoption de l'ordre du jour
4- Suivi des procès-verbaux et rapport des élus
5- Adoption des procès-verbaux du 17 août & 8 septembre
6- Correspondance du mois
7- Présentation des comptes payés
8- Présentation des comptes à payer

9- **Résolutions et règlements**:
9.1 : Innergex
9.2 : Cessation d'emplois des saisonniers
9.3 : Démarches pour halte de St-Yvon
9.4 : États financiers 2026 HLM

10- Note de la DG :
11- Période de questions
12- Clôture de la séance

Maire

Greffière

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN. / GREFFIÈRE

4- Suivi des procès-verbaux et rapport des élus

Aucune modification pour les procès-verbaux du mois d'aout et l'extraordinaire de septembre, et pour le rapport des élus monsieur Pierre Martin communique des informations sur son dossier Croix-Rouge.

N° de résolution ou annotation

5- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Résolution # 191-09-2026

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 17 août 2026

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 13 août 2026, au moins soixante-douze heures avant cette séance, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

SUR LA PROPOSITION DE JOSÉE BOULAY CONSEILLERE IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES ÉLUS PRÉSENTS:

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 17 août 2026 est approuvé tel que présenté.

Résolution # 192-09-2026

Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 8 septembre 2026

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 8 septembre 2026, au moins quarante-huit heures avant cette séance, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

SUR LA PROPOSITION DE JEAN-WILLIAM AYOTTE CONSEILLER IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES ÉLUS PRÉSENTS:

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 8 septembre 2026 est approuvé tel que présenté.

6- CORRESPONDANCE DU MOIS

Toute la correspondance a été remise au Conseil municipal et madame la maire en donne un bref aperçu.

7- ADOPTION DES COMPTES PAYÉS

Résolution # 193-09-2026

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a pris connaissance du journal des déboursés pour la période du 1er au 31 août 2026;

SUR LA PROPOSITION DE JEAN WILLIAM AYOTTE CONSEILLER IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES ÉLUS PRÉSENTS:

QUE les déboursés du mois de d'août 2026 au montant de 145,533.99 $ soient acceptés, incluant prélèvements (103,923.83 $); chèques fournisseurs (17, 075.63 $) et salaires 24,534.53 $). De plus : la maire et les conseillers reconnaissent avoir pris connaissance de tous les comptes, qu'ils ont également reçu réponse à leur questionnement, que ces comptes incluent les fournisseurs, le paiement direct et les salaires et heures supplémentaires approuvées par le conseiller ou conseillère responsable (s'il y a lieu) de même que les écritures de fin de mois, paraphé par madame le maire.

Maire Greffière

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN. / GREFFIER(ÈRE)

8- ADOPTION DES COMPTES A PAYER

Résolution 194-09--2026

N° de résolution ou annotation

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a pris connaissance de la liste suggérée de paiements au 14 septembre 2026;

SUR LA PROPOSITION DE DANY MINVILLE CONSEILLER IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES ÉLUS PRÉSENTS:

QUE la liste suggérée de paiements soit acceptée au montant de : 9,517.11 $

1.Guilbert : 2, 443.22 2. Tetra Tech : 3,219.31+1 285.72= 4 505.03 $ 3. Alain Côté : inspection 1 184.63 $ 4. Transport JSC Boulay : 1 384.23

9- Résolutions et règlements

9.1. : Résolution # 195-09-2026

Fonds de visibilité Innergex

CONSIDÉRANT QUE les organismes du milieu étaient invités à présenter une demande dans le cadre du fonds de visibilité de Innergex;

CONSIDÉRANT QUE les demandes reçues ont été analysées par le conseil municipal en fonction des critères du formulaire et de la bonne utilisation des fonds obtenus;

SUR LA PROPOSITION DE PIERRE MARTIN CONSEILLER IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES ÉLUS PRÉSENTS;

QUE le conseil municipal de Cloridorme, selon la liste établie en fonction des demandes reçues, demande à Innergex de faire parvenir aux organismes suivants les montants alloués à chacun :

Partie 1 : 300$ chaque

Club des 50 ans et plus au 250, route 132 Cloridorme Québec G0E 1G0
* Souper hommage bénévoles

Chevaliers de Colomb de Cloridorme au 250, route 132 Cloridorme Quebec G0E 1G0

* Achat de veste pour enfants démunis

Comité de la Fête de Noel au 2, route du Cap Cloridorme Québec G0E 1G0

* Fête de Noel pour toute la population de Cloridorme

Comité du Symposium Clorid'Art de Cloridorme au 250, route 132 Cloridorme Québec G0E 1G0

* Exposition a la population

Partie 11 :

Administration portuaire de Cloridorme au 631, route 132 Cloridorme Québec G0E 1G0 Montant : 1 000 $

* Démonter pontons

Association Chasse et Pêche de Cloridorme au 288, route 132 Cloridorme Québec G0E 1G0 Montant 8,009.$

* Projet de tir a l'arc et arbalète

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN. / GREFFIÈRE/É

9.2 : Résolution # 196-09-2026

Cessation d'emploi des saisonniers

N° de résolution ou annotation

CONSIDÉRANT QUE les travaux de nos saisonniers : Robert Pelletier, Yvan Côté, Jacky Huet ainsi que nos préposées aux boutiques : Marie-Josée Vallerant, Léona Gauthier et Marie-Eve Perry prend fin le 25 septembre;

SUR LA PROPOSITION DE JEAN-LOUIS CLAVET CONSEILLER IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES ÉLUS PRÉSENTS;

D'autoriser madame Francoeur à leur émettre leurs cessations d'emplois.

9.3 : Résolution # 197-09-2026

Démarche Halte La Torpille St-Yvon

SUR LA PROPOSITION DE JEAN-LOUIS CLAVET CONSEILLER IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES ÉLUS PRÉSENTS:

De vérifier auprès d'experts des démarches que l'on doit entreprendre afin de régulariser l'utilisation du site : urbanisme, notaire, avocat etc..

9.4 : États financier 2026 HLM : reporté

10- Mot de la directrice par intérim :

11- PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame la maire invite les citoyens à la période de questions.

Questions : Route du Pêcheur, Permis, compteur d'eau et lumières commune, passage M.T.Q, sécurité civile ; Firme D.G. et fin des soumissions pour comptable; Centre de coordination, fête de Noel, Compteur d'eau, Halte St-Yvon

12-Clôture de la séance

Clôture de la séance

Les sujets étant épuisés il est proposé et résolu à l'unanimité des élus présents

QUE la séance soit levée à 19h45

« Je, Nancy Cloutier maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Maire

Greffière